

Demande de permis d'utilisation des propriétés de la CNS

Date de la demande : _____

Date et lieu de l'événement : _____

A. Informations de contact			
Nom du groupe/club/de l'organisation :			
Nom de la principale personne-ressource :			Téléphone :
Adresse :			
Ville :	Province :	Code postal :	Courriel :
Nom d'une autre personne-ressource :			Téléphone :
Adresse:			
Ville :	Province :	Code postal :	Courriel :
PRIÈRE D'INFORMER LE PERSONNEL DE LA CNS DE TOUT CHANGEMENT DANS VOS COORDONNÉES			
B. Information sur l'événement			
Type d'événement / d'activité :			
Nombre de participants :			

C. Nom de l'aire désirée	Jour(s)	Date (Du/Au)	Heure (De/À)	Notes
Cass Bridge (Winchester Springs)				
High Falls (Casselman)				
J. Henry Tweed (Russell)				
Jessup's Falls (Plantagenet)				
McIntosh Park (Berwick)				
Oak Valley Pioneer Park (Winchester Springs)				
St. Albert (St. Albert)				
Two Creeks (Morrisburg)				
W.E. Burton (Russell)				

Oui, je veux faire un don à la CNS d'un montant de _____ \$

Les dons vont à l'entretien des parcs et des installations de la CNS. Merci !

Règlement d'utilisation des installations de la CNS

1. Les demandes et les documents d'accompagnement doivent être remplis et soumis à la CNS pour approbation au plus tard deux semaines avant la date de l'événement.
2. Les boissons alcoolisées sont strictement interdites dans les installations de la CNS, à moins que le demandeur obtienne un permis pour occasions spéciales de la Commission des alcools et des jeux de l'Ontario (soumis à la LCBO).

Si un permis pour occasions spéciales est obtenu, le demandeur doit maintenir en vigueur une assurance de responsabilité civile générale d'un montant non inférieur à 5 000 000 \$, pour toute la durée de l'événement. La Conservation de la Nation Sud (CNS) doit être désignée comme assuré additionnel avec une clause de recours entre coassurés. Une copie du permis pour occasions spéciales et de l'assurance de responsabilité civile générale doivent être jointes à la demande.

3. Le demandeur ou son représentant doit se conformer à toutes les directives relatives à la sécurité fournies par la CNS.
4. Le demandeur ou son représentant veille à ce que les installations soient utilisées de façon sécuritaire et responsable.
5. Les demandeurs sont responsables du maintien de la propreté du parc / de l'installation.
6. Un supplément peut être ajouté en cas de dommages, ou pour toute demande dépassant le cadre normal de l'événement.
7. Les activités et événements doivent se limiter aux aires, aux jours et heures prévus dans le présent accord.
8. Le personnel de la CNS se réserve le droit d'entrer et de visiter les sites du parc, le cas échéant.
9. Les véhicules à moteur apportés dans les aires de la CNS doivent être stationnés uniquement aux emplacements prévus à cette fin.
10. Les feux en plein air sont strictement interdits dans toutes les propriétés de la CNS.
 - a. Cette restriction ne s'applique pas aux barbecues domestiques installés dans les emplacements de barbecue appropriés.
11. Ce permis est non transférable.
12. Les événements et / ou utilisations spécifiques proposés seront examinés au cas par cas.
13. Ne pas respecter les règles ci-dessus peut entraîner l'annulation des dispositions convenues.

Ce formulaire de demande doit être rempli au complet ou la demande peut être refusée. Veuillez noter que cette demande doit être approuvée par la CNS avant qu'un permis officiel ne soit délivré.

Je, soussigné(e), _____, certifie que j'ai lu et que j'accepte le règlement d'utilisation des installations de la CNS. Je déclare que les renseignements fournis sont exacts au meilleur de ma connaissance. Toute fausse information peut annuler les privilèges accordés en vertu de la présente demande.

Signature du demandeur

Date

Signature de la chef d'équipe - Propriétés, Conservation de la Nation Sud

Date